

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? 248 francs, 4 baches et un quarteron de Mezel par enfant des l'âge de 5 Ans Revolu Jusqua ce qu'ils aient Communies Son affoyage en bois de sapin - Son Logement a la Maison Commune avec Jardin et pour Plantage.

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? Point de ces Objets ne font partie de la Pension du Regent
 - On des sommes assignées & payées à l'école?
 - Fondations?
 - Caisses communales? La Commune en est chargée
 - Biens d'église? L'intérêt de 2000 francs servant pour des Livres pour les Enfants de la Paroisse et pour payer le Regent en partie pour l'Instruction des Enfants
 - De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - De biens-fonds? Pas de Biens fonds Distinctifs pour l'Ecole. Sinon 200 francs donné par l'Ancien Gouvernement dont l'Intérêt est appliqué à la Pension du Regent.
 - On d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Les Réponses cy devant sont Confirmées à la Vérité
Attestées à Yverhoens ce 11^e Mars 1799
Jean François Pittet Regent

Je Certifie avoir examiné les Réponses cy devant ou n'ayant rien trouvé qui ne
Soit Conforme à la Vérité pour moi à Yverhoens ce 12^e Mars 1799 -
Du Vuagniaux Agent National

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? Hermanches

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? un Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? une Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? Paroisse de St. Jean Agence Hermanches

d. District de Moudon

e. Canton Lémance

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Deux heures les plus éloignées mais en petit Nombre

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.) Du 1^{er} au 2^e quart d'heure 25 Maisons
Du 2^e au 3^e quart d'heure 13 Maisons
Du 3^e au 4^e quart d'heure 4 Maisons

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. Hermanches Village.

hameaux Mollie Augy, Galites, Gressent, & Mollerier.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. Mollie Augy du 2^e au 3^e quart d'heure.
Galites, Gressent, Mollerier, du 3^e au 4^e quart d'heure.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? Hermanches 38 Enfants.
Mollie Augy 3. Galites 3. Gressent, Mollerier 1.

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

- a. Leurs noms. *Ijens demie heure. Libaye demie heure. Nicherous une heure. Tout de Meins. Péroisse. Ropras. Corselles. Reney du District de Ron. Villard. Mindre. Jodels. Morthierenges District de Mondon.*
b. Leurs distances réciproques. *Tous environ une heure.*

II.

INSTRUCTION.

- 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?
Lecture. Catéchisme. Chant des psaumes. Orthographe. Ecriture. Arithmétique.
6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?
toute l'année. à proportion des enfans qui se rencontrent.
7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?
Vieil & Nouveau testament. Les psaumes de David. le Catéchisme. Reliquie d'estival.
8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés?
Il n'y a point de Règlement particulier.
9°. Durée de l'école chaque jour?
En hiver depuis 5 heures du matin jusqu'à midi. Et depuis 1 heure jusqu'à 4 heures. Et depuis 6 heures jusqu'à 9 heures pour répétition.
10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?
En Rang de capacité.

III.

RELATIONS PERSONNELLES.

- 11°. Instituteurs.

- a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?
Le ci-devant Ballif de Mondon après un Examen fait par le Ministre du Culte qui présentait deux sujets au Choix du Ballif.
b. D'où est-il?
Hermance même.
c. Son nom *Jean Pierre Layet.*

(3)

- d. Son âge. *32 ans.*

- e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?
quatre enfans.

- f. Depuis combien de tems est-il instituteur?
depuis douze ans.

- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?
chez lui. occupe à l'agriculture & à l'industrie.
h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?
aucune.

- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?
En hiver 48. 25 garçons & 23 filles. en été pas autant. les plus grands s'occupent à l'agriculture.
a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, }

IV.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

- 13°. Biens & fonds de chaque école. 0

- a. Possède-t-elle de pareils fonds? 0

- b. Quelle en est la valeur? 0

- c. Source des revenus. 0

- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? 0

- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? 0

- 15°. Bâtiment de l'école. *Maison de Commune.*

- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?
un peu délabré on travaille à la réparer.

- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?
une Chambre dans le Bâtiment de la Commune.

- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? 0

- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.
la Commune.

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

En argent, bled, et bois.

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? — — 0

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? — — — 0

c. Fondations? — — — 0

d. Caisses communales? *40 L. un sac farine & 1/2 foyage*

e. Biens d'église? — — — 0

f. De l'argent payé par les pères de *Les Pères de famille pour famille & placé avec profit? un quart de sou par chaque enfant et 1/2 bache en argent*

g. De biens-fonds?

Un Morcel de terre d'un 1/2 de pose de la Commune à l'ouest

h. Ou d'autres capitaux quelconques? *Les Galles et Grosvent hameaux a un fonde 160 L. en capital double par l'ancien gouverneur pour l'intérêt au 4 pour 100 duquel le Reçue est obligé d'y aller faire la prière tout le 15 jours.*

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? *Martherenges*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *34 hameau*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *Commun*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *De Chapelles*

d. District *De Moudon*

e. Canton *Léman*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *Les Maisons sont réunies Excepté une seule à la distance d'un demi qd de Léman*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *Martherenges Seul*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. *Regarde Couplet 25.*

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *19*

Martherenges